

MAIRIE
de
REUTENBOURG
67440



☎ & 📠 03 88 70 60 43

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 AVRIL 2014

Sous la présidence de Monsieur GEORGER Frédéric, Maire de Reutenbourg

Etaient présents :

Les adjoints : M. LEHMANN Claude et M. VAUT Patrick.

Les conseillers : MMES UMECKER Marie-Antoinette et NEFF Stéphanie et MM. BURG Denis, MUCKENSTURM Stéphane, HUSSER Cédric, WALTHER Christophe et WENDLING Lucien.

Absent : M. VIX Mathieu

ORDRE DU JOUR :

- 2014-21. Désignation du secrétaire de séance
- 2014-22. Adoption du PV de la séance du 07 avril 2014
- 2014-23. Servitude Electricité de Strasbourg
- 2014-24. Vote des taux
- 2014-25. Affectation du résultat 2013
- 2014-26. Adoption du Budget Primitif 2014
- 2014-27. Demandes de subventions
- 2014-28 Divers et communications

2014-21. Désignation du secrétaire de séance

M. le Maire demande aux candidats de se déclarer, HUSSER Cédric, candidat, est désigné secrétaire de séance par le conseil municipal.

2014-22. Adoption du PV de la séance du 07 avril 2014

Le procès – verbal de la séance du 07 avril 2014 est adopté à l'unanimité par les membres présents.

2014-23. Servitude Electricité de Strasbourg

La société Electricité de Strasbourg a implanté des lignes électriques et un poste de transformation sur une parcelle sise à Reutenbourg, section 2 n°68; conformément à une convention sous seings privés du 5 janvier 2013. Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer l'acte authentique de constitution de servitudes sur cette parcelle reçu par Maître Michel RODRIGUES, notaire à Sélestat (67600).

2014-24. Vote des taux

M. le Maire propose de maintenir les taux appliqués en 2013.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la proposition de M. le Maire de reconduire pour l'exercice 2014 les taux d'imposition appliqués en 2013, à savoir :

TAXE	TAUX 2013	PRODUIT ATTENDU 2014
- habitation	5,28	15 803 €
- foncière bât	2,67	5 762€
- foncière non bâti	10,49	2 098€
-CFE	6,52	2 360€
		Total : 26 023 €

2014-25.Affectation du résultat 2013

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2013 selon annexe ci-jointe.

2014-26. Adoption du budget primitif 2014

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte, sans observation le Budget Primitif 2014 de la commune présenté par M. le Maire et qui s'établit comme suit :

▪ **Section de Fonctionnement**

Dépenses	166 331 Euros
Recettes	166 331 Euros

Section d'Investissement

	Reports	Prop. Nouvelles	Votes	Total Budget
Dépenses	67 614	483 380,36	483 380,36	551 444,36 Euros
Recettes		551 444,36	551 444,36	551 444,36 Euros

2014.27. Demandes de subventions

Après examen des diverses demandes réceptionnées, le conseil municipal décide de reporter le point.

2014-28. Divers et communications2014-28.1.Urbanisme

PC 067 395 14 E0003, demande faite par Monsieur DRIES Eddy et Mme DELSAUT Ingrid ayant pour objet la construction d'une maison individuelle. Demande déposée le 10/04/2014, en cours d'instruction.

2014-28.2. Commission des travaux.

La commission des travaux se réunira le mardi 22 avril 2014 à 19h00 pour discuter des différents travaux dans la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.